



DELIBERATION N° 2022-25

Autorisation d'utilisation du quart des crédits d'investissement

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL SYNDICAL DU 06 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le six décembre à 18 h 30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le vingt-neuf novembre 2022, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre en temps normal : (45/2+1) 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 28

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de suffrages exprimés : 33

Présents pour le quorum : 28

M.	COENON Guy	Titulaire		CA Pays de Dreux	ABONDANT
Mme	COURCIER Corinne	Suppléante de	Mme MARAND	CA Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY
Mme	DE PIEDOÛE Caroline	Titulaire		CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
M.	DESHAYES Ludovic	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHERISY
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
Mme	GUNTHNER Brigitte	Titulaire		CA Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M.	TOISON Stéphane	Titulaire :		CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUVAIS
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M.	LUBOW Dominique	Titulaire :		CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
M.	GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M.	SIMON Marc	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-OUEN-MARCHEFROY
M.	FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
Mme	LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M.	BINET Eric	Titulaire		CA Pays de Dreux	SOREL-MOUSSEL
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	

Mme	DEVINCK Jacqueline	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	MARTIN Jean-Luc	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	CORRE Roland	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	M. CRASSIN Gérard	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. / Mme	CA Evreux Portes de Normandie

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

Mme	DE SOUSA Evelyne	Titulaire	BONCOURT	à Mme Paturel Catherine
M.	CHERON Denis	Titulaire	MONTREUIL	à M. Roy Raymond
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire	CCPEDIF	à M. Rigourd Daniel
Mme	WEILLER Odile	Suppléante	CCPEDIF	à Mme Chanfrau Dominique
M.	VERDIER Jean-François	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	à Mme Guthner Brigitte

Absents excusés : 3

M.	FONSECA Nelson	Titulaire		CA Pays de Dreux	DREUX
M.	BONHOMME Jérémy	Suppléant de	M. MIGNAN	CA Pays de Dreux	LURAY
M.	STEPHO Damien	Titulaire		CA Pays de Dreux	VERNOUILLET

Également présents (sans voix délibérative) : 2

M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	SAINTE-GEMME-MORONVAL
M.	THEPAULT Yves			CA Pays de Dreux	ECLUZELLE

Monsieur Fougerol est nommé secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-1,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiés,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu la loi n° 96-142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité est en droit, jusqu'à adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses en section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente,



Considérant en outre que jusqu'à l'adoption du budget 2023, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** l'exécutif jusqu'à l'adoption du budget 2023 à engager, liquider et mandater les dépenses de la section d'investissement dans la limite du quart des crédits totaux inscrits aux budgets 2022, à l'exclusion des crédits afférents au remboursement de la dette,
- **Précise** que toutes les dépenses engagées avant le vote du budget dans les conditions définies, donnent lieu à ouverture rétroactive de crédits au budget primitif, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous,

Chapitre et articles		Crédits ouverts en 2022	1/4 crédits
20 - Immobilisations incorporelles		1 009 037,84	252 259,46
2031	Frais d'études RCE Total	1 007 037,84	251 759,46
	<i>Frais d'études PPMA et H (aquatique)</i>	559 437,84	89 859,46
	<i>Etude de danger digue de Nogent-le-Roi</i>	165 600,00	41 400,00
	<i>Etudes digues de Saussay-Ezy-Saulnières-Tréon</i>	112 000,00	85 500,00
	<i>Etude digue de Croth</i>	140 000,00	35 000,00
	<i>Etude BV de la Vesgre</i>	30 000,00	
2033	Frais d'insertion	2 000,00	500,00
204 - Subventions d'équipement versées		185 319,00	46 329,75
20421	<i>Privé-Biens mobiliers, matériel et études</i>	151 673,00	37 918,25
20422	<i>Privé Bâtiments et installations</i>	33 646,00	8 411,50
21 - Immobilisations corporelles		167 004,74	41 751,19
2145	<i>Construction sur sol d'autrui</i>	100 000,00	25 000,00
21578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	1 000,00	250,00
2158	<i>Autres installations, matériel et outillage techniques</i>	1 378,74	344,69
2183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	8 000,00	2 000,00
2184	<i>Mobilier</i>	45 000,00	11 250,00
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	11 626,00	2 906,50
4581 08	Opérations futures PPRE	522 392,00	130 598,00
4581 14	<i>RCE 3 sites (Saussay-Garences-Marcilly)</i>	147 658,00	36 914,50
4581 15	<i>RCE 2 sites (Berchères et St Ouen)</i>	76 734,00	19 183,50
4581 16	<i>RCE Moulin de Mezières</i>	220 000,00	55 000,00
4581 17	<i>RCE Blaise Soufflet</i>	30 000,00	7 500,00
4581 19	<i>Futurs RCE</i>	48 000,00	12 000,00
TOTAL		1 883 753,58	470 938,40

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Le Président,



Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE
Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président,



Daniel RIGOURD

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES